

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU  
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5  
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

**PROCES-VERBAL N° LYC-11-2789**

et 1 annexe de 3 pages

**MATERIAU présenté par :** EURO SPRADLING S.L.  
Paratge Pasqualet S/N El Remei  
08140 CALDES DE MONTBUI - BARCELONA

**BALUMA BRAVA** VALENCIA

**DESCRIPTION SOMMAIRE :** Tissu 100 % polyester enduit sur une face de PVC ignifugé dans la masse  
Masse surfacique nominale : 650 g/m<sup>2</sup>  
Epaisseur nominale : 1,10 mm  
Coloris : Divers

**RAPPORT D'ESSAI :** N° LYC-11-2789 du 09/06/2011

**NATURE DES ESSAIS :** Brûleur électrique  
Propagation de flamme

**CLASSEMENT :** **M 2** Valable sur face d'usage uniquement, pour toute application non couverte par l'article AM18 du règlement ERP

**DURABILITE** du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 09/06/2011

Directeur ou son représentant  
Jacques – Hervé LEVY



ACCREDITATION  
N° 1-0101'  
PORTÉE  
COMMUNIQUÉE  
SUR DEMANDE